

**Commission de la circulation, de l'accessibilité
et de la mobilité douce
Rapport de la réunion du 28/03/2024**

Membres présents :

MM. Steffen, Rasqui, co-présidents ; Mme Juncker, MM. Angelsberg, Bauer, Biltgen, Büchler, Dengler, Fernandes, Halsdorf, Jacoby, Mayer, membres ; Reding, agent municipal ; Schumacher, secrétaire

Membres absents :

MM. Schaaf, Solvi, Theis, Thill, membres ; Jungels, Mangen, commissaires de police

1. La commission approuve le rapport de la séance du 10 janvier 2024.
2. Quartier rue Dr Klein / rue de l'École Agricole / Gustave De Marie :
La Commission estime que la deuxième option est la meilleure. Un comptage des véhicules aux alentours de la rue de l'École Agricole permettrait de clarifier le volume important du trafic. En outre il est recommandé de faire vérifier la taille du rond-point près de l'école. Une troisième option serait de tourner le sens unique dans les rues de l'École Agricole et Gustave De Marie et de laisser sortir le bus avec les services de secours et éventuellement les riveraines sur la voie de bus vers la gare routière de l'avenue Salentiny.
La commission propose de faire un essai sans grand travaux, mais seulement avec un marquage au sol et la mise en place de panneaux de signalisation.
3. Parking « Däich » : Réorganisation de la tarification :
La commission propose de modifier les tarifs sur le parking « Däich » comme suit :
Parking couvert « Am Däich » : **50ct/h**,
Parking « Däich 1 », « Däichhal » et la rue du Deich : **75ct/h**



4. Abri à vélos / M-box : prévoir des emplacements supplémentaires
Les membres de la commission sont invités à faire des propositions.
Une sélection peut être faite lors d'une prochaine séance.
5. Réorganisation de la « Nordstadlinn 115 »
Présentation des changements de la nouvelle ligne.
6. Emplacements pour personnes à mobilité réduite :
Il est fortement déconseillé d'aménager des places de stationnement le long de la rue de l'École Agricole, à la hauteur des immeubles d'habitation n° 3-5. L'utilisation est très dangereuse et la sortie des personnes handicapées de leur véhicule doit se faire du côté de la route, dans la circulation. La commission propose de faire aménager des emplacements sur le parking extérieur.
7. Divers :
 - Avenue Lucien Salentiny : la mise en place des bornes minutes est achevée.
 - Parking couvert « Am Däich » : un contrôle détaillé est effectué pour vérifier si la firme « INDIGO » peut prendre en charge le parking.
 - Lotissement « Auf dem Moor » : les habitants demandent un chemin sécurisé entre leur lotissement et le centre-ville.
 - Rue Michel Weber 124 : la visibilité est réduite par les voitures garées sur le trottoir et il n'est pas possible de traverser la rue en toute sécurité.
 - Rue Michel Weber 114-122 : le changement des emplacements de stationnement longeant la rue Michel Weber sur le côté opposé pose des problèmes puisque la largeur de la voie de circulation n'est probablement plus assurée et la sortie des garages devient difficile.
 - Il est souligné que davantage de contrôles de police doivent être effectués dans les zones de 30 km/h.

Ettelbruck, le 26/04/2024

Les Co-Présidents,

Le Secrétaire,

